

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU COMITÉ SYNDICAL  
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE  
SEANCE DU MARDI 8 AVRIL 2025**

**Délibération n° :**

DL11/2025

**Objet :**

Adoption budget primitif  
2025 M57 – Collecte et  
traitement des déchets

L'an deux mille vingt-cinq,

Le mardi 8 avril 2025,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- Mme BERCHON (titulaire \_ CPS)
- Mme BEAN (titulaire – CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire – CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. BLIN (titulaire – CPS)
- M. CAMBON (titulaire – CPS)
- M. CARRE (titulaire – CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire – CPS)
- Mme COLIN (suppléante – CPS)
- M. DIDIN (titulaire – CPS)
- Mme DUMAS (titulaire – CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire – CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire – CPS)
- Mme GELOT (titulaire – CPS)
- M. GILBERT (suppléant – CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HUCHET (suppléante – CPS)
- Mme LEBLANC (titulaire – CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC)
- M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC)
- M. PRIVE (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. XAVIER Bernard (suppléant – CPS)

Avaient donné pouvoir :

M. MASURE (titulaire - CPS) donne pouvoir à Monsieur BERVEILLER (titulaire – CPS)

**DATE DE  
CONVOCATION**

Le 26/03/2025

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire – CPS) ; M. BAY (titulaire – CCHVC) ; Mme BERT (titulaire – CPS) ; M. CORDIER (titulaire - CPS) ; Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire – CPS) ; M. DEBRAS (titulaire – CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire – CPS) ; M. GILBON (titulaire – CPS) ; M. HENRIOT (titulaire – CPS) ; Mme HERY LE PALLEC (titulaire – CCHVC) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; M. LARDIERE (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire – CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. LEQUIN (titulaire - CPS) ; M. PROUST (titulaire – CPS) ; M. TRAMONI (titulaire – CPS) ; Mme VALOT (titulaire – CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

**Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.**

**Monsieur Michel GILBERT est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.**

**Délibération n°DL11/2025**  
**Adoption budget primitif 2025 M57- Collecte et traitement des déchets**

**Le Comité Syndical,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M57,

**Vu** l'arrêté inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant sur la création du SIOM au 1<sup>er</sup> juin 2016,

**Vu** la délibération n° DL2/2022 du 7 février 2022 relative à l'adoption de la nomenclature M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

**Vu** la délibération n° DL52/2022 du 6 décembre 2022 relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier,

**Vu** la délibération n° DL45/2024 du 12 décembre 2024 relative à l'autorisation d'utilisation des crédits d'investissement sur le budget public,

**Vu** la délibération n° DL6/2025 du 12 février 2025 relative au rapport d'orientation budgétaire 2025,

**Vu** les états IB1 et IB2 du Compte Financier Unique (CFU) 2024 attestant les résultats,

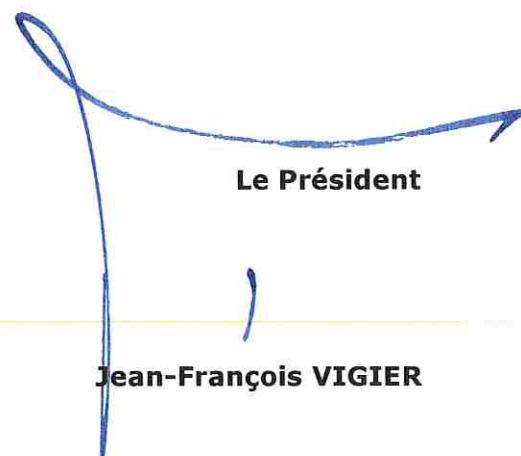
**Vu** la note de présentation,

**Vu** la communication du projet du budget « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilées » en date du 26 mars 2025,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- **Adopte** le budget primitif « public » 2025 présenté en annexe
- **Dit** que le budget 2025 est équilibré en recettes et en dépenses :
  - Section de fonctionnement : 45 809 702.39 €
  - Section d'investissement : 17 121 870.61 €

Fait à Villejust,  
Pour extrait conforme



**Le Président**


**Jean-François VIGIER**

Pièce transmise en Préfecture le : 22 AVR. 2025  
Affichée le :